

**VILLE D'ANGOULEME / ASSOCIATION VIA PATRIMOINE
CONVENTION TRIENNALE D'OBJECTIFS
2014/2015/2016
AVENANT N°1**

Entre les soussignés

La VILLE D'ANGOULEME, représentée par son Maire, Monsieur Xavier BONNEFONT, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 9 février 2015, n°

et

L'ASSOCIATION VIA PATRIMOINE sise 15 rue de la cloche verte, 16000 ANGOULEME, représentée par son Président, Monsieur Frédéric SARDIN,

En préambule, il est exposé ce qui suit :

Par la délibération n°16 du Conseil Municipal du 16 décembre 2013, la Ville a mis en place la convention d'objectifs triennale afin de soutenir l'action menée par l'association qui a pour objet de gérer le label Angoulême Ville d'art et d'histoire depuis 1987 et pays d'art et d'histoire de l'Angoumois depuis 1997. Elle présente et valorise le patrimoine dans toutes ses composantes, par une approche transversale fondée sur le travail scientifique préalable, initie le jeune public, les habitants, les acteurs locaux et un public aussi large que possible à l'architecture, à l'urbanisme, aux patrimoine.

En raison de contraintes budgétaires fortes, il est nécessaire de revoir le montant de la contribution apporté par la Ville à l'association.

ARTICLE 1 :

L'article 2 intitulé « Participation de la Ville d'Angoulême » est rédigé comme suit :

«Pour soutenir l'Association la Ville met à sa disposition une partie de l'Hôtel Saint-Simon situé au 15 rue de la Cloche verte à Angoulême, conformément à la convention d'occupation des locaux approuvée par délibération n° 2013-03-13 du Conseil Municipal du 25 mars 2013.

La Ville entend poursuivre son action pour accompagner l'Association dans l'exécution de ses missions en lui apportant une aide financière sous forme d'une subvention annuelle dans le cadre de l'annualité budgétaire.

Cette subvention de 4 000 euros sera créditée au compte de l'Association selon les procédures comptables en vigueur au titre de l'année 2015. »

ARTICLE 2 :

Le présent avenant ne modifie aucune autre disposition prévue dans la convention initiale.

Fait à Angoulême, le

**Pour l'Association,
La Présidente**

**Pour la Ville,
Le Maire**